



HAL
open science

Master Histoire, patrimoine, arts, documentation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire, patrimoine, arts, documentation. 2011, Université de Rouen. hceres-02039856

HAL Id: hceres-02039856

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039856>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : ROUEN

Etablissement : Université de Rouen

Demande n° S3MA120000051

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Histoire, patrimoine, arts, documentation

Présentation de la mention

La formation proposée adopte prioritairement des approches disciplinaires (histoire) et, à un degré moindre, transdisciplinaires, en vue de former des enseignants du second degré en histoire-géographie et en documentation, des chercheurs ou des enseignants-chercheurs en histoire, histoire de l'art, archéologie et patrimoine ainsi que des professionnels des métiers du patrimoine et de la culture. Le champ couvert est donc vaste.

Il s'agit d'une demande de renouvellement avec modifications : création d'une spécialité consacrée à la préparation aux concours d'enseignement, renforcement d'une spécialité professionnalisante (qui devient SIDOME, « Sciences de l'information, documentation, médiations »). Ainsi remodelée, la mention comprend quatre spécialités :

- « Métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur » (Recherche), qui comprend deux options : Recherche ; Archéologie et histoire de l'art.
 - « Métiers de l'enseignement » (Enseignement).
 - « Aménagement et gestion du patrimoine naturel et culturel » (AGPNC), formation professionnalisante.
 - « Sciences de l'information, documentation, médiations » (SIDOME), formation professionnalisante.
- Cette spécialité comprend trois parcours : « Bibliothèques médiation jeunesse » (BMJ, directement issue de l'ancienne spécialité), « Documentation enseignement et formation » (DEF, master enseignement) et « Information documentation médiation » (IDM, approche généraliste).

Il est à noter que la spécialité recherche fait office de tronc commun à l'ensemble des spécialités.

Indicateurs

Effectifs constatés (janvier 2010)	173 (janv 2010)
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) : <i>Une indication : 36 réponses en M1</i>	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

De manière générale, le dossier apparaît imprécis (par exemple quant à la qualification des musicologues. La formation demande un effort supplémentaire significatif de réflexion, d'organisation, d'accompagnement et de suivi des étudiants.

Cette mention est essentiellement portée par le département d'histoire de l'UFR de Lettres et sciences humaines. Elle s'inscrit dans une continuité licence (les spécialités apparaissent déjà à ce niveau)-master-doctorat, mais les objectifs scientifiques et professionnels sont présentés dans des termes généraux et le nombre de doctorants n'apparaît pas.

La formation proposée développe une ambition essentiellement limitée à un horizon régional. Dans ce cadre accepté, elle est proche de celle de Caen dans les domaines de la recherche et de l'enseignement, ce qui peut se comprendre car il s'agit d'une formation classique que toute université de la taille de celle de Rouen entend proposer. Des différenciations régionales sont affichées dans le domaine des formations professionnalisantes, davantage développées qu'à Caen et différentes de celles de Caen et du Havre, même si ce sont des champs fort proches qui sont explorés, qui plus est dans un esprit de polyvalence. Des rapprochements académiques et inter académiques sont donc aisément envisageables.

L'adossement à la recherche est satisfaisant, tandis que les relations avec les milieux professionnels ressortent globalement médiocres. La présentation floue des relations internationales ne permet pas de les apprécier avec exactitude, mais elles apparaissent peu développées et peu structurées. En dehors du parcours IDM de la spécialité SIDOME, spécialité la plus convaincante des quatre présentées, la formation continue et par alternance ne semble guère prise en compte et pratiquée.

La structure de la formation et son organisation pédagogique sont classiques, avec l'habituel tronc commun en S1. Toutefois, la justification des options au sein des spécialités reste parfois embryonnaire et l'enseignement des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) limité dans les spécialités recherche et enseignement. Au sein des spécialités professionnalisantes, l'organisation des stages (recherche, suivi, soutenance) mériterait d'être améliorée. D'ailleurs, si les académiques qui interviennent sont nombreux, même si des problèmes d'encadrement apparaissent en archéologie et en histoire de l'art, les intervenants en provenance des milieux professionnels sont rares et la part des enseignements qui leur est réservée semble un peu restreinte (20 % des enseignements de AGPNC, 30 % pour SIDOME), ce qui pourrait altérer le caractère professionnalisant des formations proposées. En dépit d'effectifs conséquents, le cas de la spécialité « Aménagement et gestion du patrimoine naturel et culturel » se révèle particulièrement préoccupant avec une maquette trop académique, des liens limités avec les professionnels, une insertion mal connue, un suivi des étudiants réduit (le dernier taux de réussite remonte à 2008) et une évaluation des enseignements datant de l'année 2006-2007. Le pilotage s'appuie sur un conseil pédagogique au niveau de la mention et des comités de pilotage pour chaque spécialité. Les évaluations menées auprès des étudiants ressortent fort peu renseignées, mais les chiffres avancés laissent penser que le nombre d'insatisfaits est significatif.

Une enquête de 2008 indique que la région de Haute-Normandie alimente entre 85 et 90 % des flux. Les spécialités professionnalisantes sont à l'origine de l'essentiel des flux extérieurs. Le nombre d'étudiants, s'il est orienté à la baisse, reste significatif. En revanche, le suivi des résultats des étudiants ressort impressionniste. Il en est de même pour l'analyse du devenir des diplômés, à l'exception de la spécialité AGPNC. Seulement 57 % des diplômés occupent un emploi, dont la nature n'est pas précisée, 18 mois après leur sortie de l'université. Ces résultats mitigés, qui font songer à une insertion professionnelle délicate du fait des débouchés limités proposés par les formations développées, conduisent à envisager le renforcement des spécialités professionnelles. Mais les équipes pédagogiques sont-elles disposées à s'investir en conséquence dans les formations et pas seulement dans la recherche ?

La procédure d'autoévaluation mise en place par l'établissement est remarquable (une commission d'évaluation comprenant des membres du CEVU et des composantes ; deux rapporteurs extérieurs à la discipline ; des navettes avec les porteurs). Elle apporte une dimension critique, qui a été profitable aux porteurs du dossier.

- Points forts :

- Des flux étudiants significatifs.
- Une offre de formation riche et variée.
- Une formation qui bénéficie de son enracinement historique.



- Points faibles :
 - Un ensemble touffu, qui génère une lourde charge d'enseignement pour les académiques, mais dont les objectifs de formation apparaissent plus incertains.
 - Un suivi des étudiants hypothétique.
 - Une insertion professionnelle mal connue et limitée pour ce que l'on en sait.
 - Un enfermement sur Rouen et une attractivité limitée.
 - Une déficience des relations avec le monde socio-économique.
 - Une faiblesse des relations structurées avec l'étranger.
 - Un certain manque de satisfaction des étudiants.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mobiliser les enseignants-chercheurs sur les activités de formation et de suivi des étudiants, ainsi que sur les relations avec le monde socio-économique et l'étranger.

Un renforcement des spécialités professionnalisantes est annoncé, pour offrir plus de débouchés aux étudiants, car le problème est ressenti. Or ces spécialités nécessitent une recherche de partenariats et un encadrement chronophage pour les enseignants. Une réflexion sur les relations Rouen-Caen-Le Havre ne serait-elle donc pas à mettre en place, notamment pour les formations professionnalisantes qui traitent du patrimoine ?

Dans le domaine de l'archéologie, complexe et dont les débouchés sont limités, les universités de Rouen et de Caen gagneraient à mener une réflexion conjointe.

Appréciation par spécialité

Métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur

- Présentation de la spécialité :

La spécialité entend former aux métiers de la recherche en histoire et notamment à ceux de l'enseignement supérieur et, secondairement, préparer aux métiers de l'archéologie et de l'histoire de l'art. Elle propose des mutualisations avec les spécialités « Métiers de l'enseignement » et « Documentation ».

- Indicateurs :

Effectifs constatés	72 (M1), 37 (M2) en janv 2010 et 156 en 2009
Effectifs attendus	stabilité
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	21 réponses (M1)
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La formation accueille l'essentiel des effectifs étudiants de la mention. Elle privilégie la méthodologie et l'état de la recherche, mais néglige quelque peu les TICE. Les intervenants sont nombreux (14 PR et 27 MCF) et le mémoire attendu en M2 est conséquent.

Des tableaux sont mal renseignés et le dossier ne précise pas plusieurs points, comme les modalités de contrôle des connaissances, celles de la réorientation ou les aspects liés à la formation continue et par alternance. Le suivi des étudiants et l'insertion des diplômés ne figurent pas parmi les priorités des responsables de la formation.

L'option « Archéologie et histoire de l'art » n'est pas justifiée.

Le positionnement général de cette spécialité interroge fortement, dans le cadre du PRES (relations avec Caen) et en fonction des réalités du marché du travail.

- Points forts :

- Des effectifs conséquents.
- L'adossement à une recherche de qualité.

- Points faibles :

- Un dossier incomplètement renseigné.
- Des effectifs en baisse sensible.
- Une insertion professionnelle délicate du fait de débouchés extrêmement limités.
- Une satisfaction mitigée des étudiants.
- Une interrogation sur le positionnement de l'option archéologie et histoire de l'art.
- Des passerelles qui restent à développer fortement entre les options recherche et archéologie.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'assurer un meilleur suivi des étudiants et de prendre en compte la question de l'insertion des diplômés en regard des réalités de l'emploi dans la recherche et l'enseignement supérieur.

L'option « Archéologie et histoire de l'art » gagnerait beaucoup à se rapprocher du projet de Caen.

Métiers de l'enseignement

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.

Aménagement et gestion du patrimoine naturel et culturel

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former des professionnels du patrimoine de niveau ingénieur. Il s'agit d'une formation généraliste, qui développe des aspects plus pointus dans les domaines de la communication, du droit et de la réglementation.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	Env. 50 en M1 et M2
Effectifs attendus	maintien
Taux de réussite	100
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Rien depuis 2006-2007
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	40 (enquête 2006-2007)
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Les académiques apparaissent en effectif suffisant (6 PR et 8 MCF), mais la présence des professionnels semble limitée en nombre (7) et en volume horaire (seulement 20 %). Le fait ne peut être compensé par des « conférences thématiques de professionnels » (combien ? qui ? sur quoi ?) et par des visites de sites (on est dans une autre logique). On remarque également un stage de 12 à 15 semaines, un temps relativement court si l'on s'en tient à la fourchette basse. Enfin, les relations avec le monde professionnel sont dirigées vers des collectivités territoriales et des associations, ce qui peut apparaître quelque peu réducteur.

L'adossement recherche est important et la spécialité offre la possibilité de rejoindre la filière recherche en doctorat. Des mutualisations sont envisagées avec l'UFR de Droit. La Validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible. La notion de « patrimoine » devrait être creusée, en fonction des ambitions de la formation.

Au final, la spécialité apparaît fort académique pour une filière professionnalisante.

- Point fort :

- Des effectifs notables.

- Points faibles :

- Une maquette qui fait une part importante aux enseignements théoriques par rapport aux enseignements professionnalisants.
- Un suivi des étudiants insuffisant (le dernier taux de réussite connu remonte à 2008 et l'évaluation des enseignements à 2006-2007).

- Un lien limité avec les milieux professionnels.
- Une insertion professionnelle mal connue.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait veiller à assurer un meilleur suivi des étudiants. Il conviendrait, en outre, de travailler le lien avec les milieux professionnels, ainsi que l'insertion professionnelle. Il faudrait, enfin, réfléchir pour établir des relations avec la formation de Caen.

Sciences de l'information, documentation, médiations

- Présentation de la spécialité :

Une spécialité profondément remaniée par rapport à l'offre antérieure de formation aux métiers de la documentation. Les modifications visent à élargir l'offre pour attirer plus d'étudiants vers les métiers d'encadrement de la documentation et des bibliothèques. Ainsi, trois parcours bien identifiés sont annoncés : Bibliothèques médiation jeunesse ; Documentation enseignement et formation ; Information documentation médiation.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	NR (nouveau)
Effectifs attendus	50 (M1), 40 (M2)
Taux de réussite	variable
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Les enseignements sont bien conçus, assurés par une équipe d'académiques (4 PR, 4 MCF) et de professionnels (7 pour 30 % des enseignements) spécialisés. Quatre stages sont programmés, un par semestre et deux séminaires peuvent être suivis. Des liens avec la spécialité recherche sont évoqués par le biais de la thématique « Savoirs, mémoire et croyance » et du GRHIS.

Les taux de réussite au CAPES « Documentation » varient de 20 à 40 %, pour des effectifs réduits. Le parcours IDM peut être suivi en FOAD.

Au final, il s'agit d'une spécialité sensiblement remaniée, pour aboutir à un projet qui s'annonce en progrès sur la précédente formation.

- Points forts :
 - Prise en compte des faiblesses antérieures.
 - Bon taux de réussite au CAPES « Documentation ».
- Point faible :
 - Des modalités de contrôle des connaissances à mieux renseigner.



Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il s'agit très largement d'un projet. Il conviendra donc de veiller au renforcement annoncé du suivi des étudiants et de leur insertion professionnelle et à analyser les débouchés autres que le CAPES.